

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges

Séance du 15 octobre 2025

> Présents

- Ville de Limoges : M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Vice-Président ; M. Vincent JALBY ; Mme Nadine RIVET
- Région Nouvelle-Aquitaine : M. Thibault BERGERON
- DRAC Nouvelle-Aquitaine : Mme Marianne VALKENBURG

> Absents excusés

- Ville de Limoges : M. Émile Roger LOMBERTIE, Président ; M. Michel CUBERTAFOND ; M. Thierry MIGUEL

> Assistant à la séance

- Ville de Limoges : Mme Lydia MOUSNIER
- Opéra de Limoges : M. Alain MERCIER, Directeur général ; M. Nicolas FAYE, Directeur général adjoint ; Mme Françoise TRAPINAUD Directrice administrative

M. Philippe PAULIAT-DEFAYE préside la séance

DELIBERATION N°2025.33

Soutien financier à la diffusion et aux résidences d'artistes

> Office National de Diffusion Artistique (ONDA)

L'Office National de Diffusion Artistique (ONDA) encourage la diffusion des formes contemporaines du spectacle vivant : repérage et expertise, animation de réseau, soutien financier, observation.

En matière de soutien financier à la diffusion, l'action de l'ONDA vise à augmenter la durée d'exploitation de spectacles dont l'exigence artistique est reconnue, afin de leur permettre de toucher un plus large public.

L'ONDA s'associe à l'accueil d'un spectacle dans la mesure où cet accueil représente une prise de risque de la part du lieu de diffusion.

Les aides de l'ONDA n'ont pas caractère de subvention. Il n'existe pas de spectacle « labellisé ONDA » pour lequel une structure de diffusion pourrait prétendre à un soutien automatique. De la même façon, le soutien de l'ONDA ne concerne pas l'activité globale d'un lieu d'accueil.

Concernant la programmation de sa saison danse 2025/2026, l'Opéra de Limoges sollicitera l'ONDA concernant une demande de soutien financier pour les spectacles suivants :

- « Gesualdo Passioné » de la Compagnie Amala Dianor présenté le 27 janvier 2026 au Grand-Théâtre ;
- « Shiraz » d'Armin Hokmi présenté le jeudi 23 avril 2026 à la Maison des Arts et de la Danse - Jean Moulin.

> Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine (OARA)

L'Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine (OARA) développe des dispositifs d'accompagnement des équipes artistiques régionales. Il accompagne également les compagnies néo-aquitaines pour des accueils en résidences dans les lieux de diffusion de la région. Pour la saison 2025-2026, l'Opéra de Limoges sollicitera l'aide de l'OARA pour l'accueil des spectacles en diffusion et pour des résidences d'artistes suivants :

« Mesure(s) » de la compagnie Auguste -Bienvenue : **1 300 €**
1 représentation le 06/11/2025, 20h à la MAD - Jean Moulin à Limoges

« Et mon cœur dans tout cela ? » de la compagnie Morphose : **900 €**
1 représentation le 15/01/2026 à 19h au Grand-Théâtre à Limoges

« Aïon » de la compagnie Cie Origami : **1 300 €**
3 représentations le 03/02/2026 à 10h00 et 14h30, le 04/02/2026 à 19h30 à la MAD Jean Moulin à Limoges

« Mouche bis Repetita » de la compagnie Cie a.a.o. : **1 000 €**
3 représentations le 24/02/2026, 10h, 14h30 et 18h30 à la MAD - Jean Moulin à Limoges

« TADAM! » de la compagnie la Cavale : **900 €**
2 représentations le 27/02/2026 à 14h30 et 19h30 à la MAD - Jean Moulin à Limoge

Je vous propose :

- d'autoriser le soutien financier de l'ONDA et de l'OARA aux projets de l'opéra ;
- d'autoriser le Président, au à défaut le Vice-Président ou le Directeur, à signer les conventions à intervenir avec les deux organismes et leurs éventuels avenants.

ADOpte A L'UNANIMITE

